

**Messe radio depuis la cathédrale Saint-Paul
à Liège
(Diocèse de Liège)**

8 septembre 2024

23^e dimanche du Temps Ordinaire B

Lectures: Is 35, 4-7a – Ps 145 – Jc 2, 1-5 – Mc 7, 31-37

Chers Frères et sœurs,

On conduit à Jésus un sourd qui avait aussi du mal à parler... soit un homme frappé d'un double handicap, le premier aggravant le second. De fait, qui est sourd parle peu ou pas du tout. C'est par un signe ou par le langage des signes qu'on peut communiquer avec lui ou avec elle. Il faudra toucher la personne intéressée ou se faire voir d'elle pour essayer d'engager la conversation. C'est un défi qui demande une sérieuse remise en question, un authentique balayage des préjugés.

Le handicap physique engendre un handicap sociologique, soit une exclusion de la vie sociale, professionnelle, affective, voire religieuse. Certes, on met en œuvre des législations et des pastorales pour accueillir et réintégrer la personne atteinte par le handicap. Mais, la plupart du temps, force est de constater que l'effort d'adaptation reste essentiellement le fait de la personne handicapée. Si le handicap physique ou mental dérange, il n'est pas aussi accablant que le handicap spirituel. Ce mal autrement plus redoutable pour l'Humanité est très répandu, et parfois même parmi les baptisés! Voici un paradoxe: le Baptême, reçu et vécu, est sensé délivrer de la surdité et du mutisme spirituel. Qui est baptisé, en quelque sorte, s'entend dire par le Christ: "effata", "ouvre-toi au salut et à la vie éternelle, regarde, écoute et parle désormais en enfant de Dieu!"

Il y a le Sacrement et la vie issue du Sacrement. Comme la visite à l'ORL doit être suivie de la mise en pratique par le patient des conseils reçus et thérapies prescrites, ainsi pour le Baptême. A défaut, le Sacrement restera sans effet. Etre baptisé, ce n'est pas être détenteur d'une carte de club. Etre baptisé n'a pas pour unique conséquence d'Être inscrit dans un registre paroissial. Etre baptisé implique que tous les sens dont on est doté contribuent à nous faire vivre pleinement en accord avec ce à quoi appellent la Foi, l'Espérance et la Charité. Bienheureux ceux et celles qui jouissent de la vue, de l'odorat, du goût, du toucher et de l'ouïe! Bienheureux, surtout, s'ils sont capables de devenir les yeux, les oreilles, les narines, les papilles, la main, la voix de tous ceux-là qui en ont été privés par la naissance ou l'accident! Ils montreront ainsi qu'ils ont compris les Saintes Ecritures et

 **Dimanche Cathobel**

CCMC asbl - Cathobel | Chaussée de Bruxelles, 67/2 - 1300 Wavre | **Tél.** +32(0)10/235.900 | **Fax** +32(0)10/235.908

Email info@cathobel.be | **Site web** www.cathobel.be

TVA: BE 0428.404.062 | **Banque** CBC - BIC CREGBEBB - IBAN BE09 7320 2154 4357

Faire un don CBC - BIC CREGBEBB - IBAN BE54 7320 1579 6297

l'enseignement de l'Eglise, non seulement avec l'intelligence mais aussi avec le cœur. Bienheureux parce qu'ils auront reçu bien davantage que ce qu'ils auront donné: la joie d'avoir reconnu dans la personne handicapée un être humain à part entière, debout devant Dieu Son Père et debout aussi devant ses semblables. Il n'y a pas d'autre handicap, en définitive, que l'absence ou le manque d'amour.

Puissions-nous être des baptisés qui laissent l'"effata" de Jésus le Christ s'opérer en eux. Puissions-nous être les témoins de ce que le Christ, jadis, a tout bien fait et de ce qu'Il nous invite, aujourd'hui, à tout bien faire avec Lui. Que les oreilles s'ouvrent, que les yeux voient, que les cœurs se réjouissent et que les bouches proclament les merveilles de Dieu. Et la vie en ce monde sera métamorphosée.

Chanoine Jean Bedin

**Si vous souhaitez nous aider, vous pouvez verser vos dons à:
"Messes Radio": Compte n° BE54 7320 1579 6297 – BIC CREGBEBB.
Nous vous remercions, par avance, de votre générosité.**

